



Sylvain Anichini
Directeur Général adjoint

Paris,
Le 07 mai 2003

FH1/58/03/ECN

Monsieur,

Votre message du 4 avril dernier concernant la réception des programmes de Radio France dans l'Est parisien m'a été transmis par la présidence de Radio France et a retenu toute mon attention.

Les difficultés que vous y évoquez sont connues de Radio France et ne se limitent pas à la seule réception de nos stations, même si elles sont souvent plus affectées que d'autres. Nous avons, à différentes reprises, attiré l'attention du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel sur cette situation. En effet, il appartient à cette instance garante de la protection de la réception de trouver les moyens à mettre en œuvre pour remédier à cet état de fait qu'elle a créé en autorisant les opérateurs à multiplier les diffusions dans ce secteur.

D'autre part, comme vous le mentionnez dans votre message, à l'initiative de Radio France une démarche de concertation et non de négociation est en cours pour tenter de trouver un consensus avec Tower Cast et Télédiffusion de France. Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel y est partie prenante. Cependant, le succès de cette entreprise n'est pas garanti et cette action ne repose pas uniquement sur la bonne volonté des acteurs, mais aussi sur la réalité du nombre de stations de radio diffusées à Paris. Aussi, vous comprendrez qu'à ce stade de notre travail, je ne puisse vous donner d'autres informations, tant que ce travail commun ne sera pas achevé.

Vous remerciant d'avance de l'intérêt que vous portez à nos programmes, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de sentiments les meilleurs.

Monsieur Michel LÉON
15 avenue de la Dhuy
93170 BAGNOLET

Sylvain ANICHINI


Sylvain ANICHINI
Directeur Général adjoint
chargé des Techniques et
des Technologies Nouvelles

Direction Générale Adjointe chargée des Techniques et des Technologies Nouvelles

Tél. : +33 (0)1 56 40 22 81 - Fax : +33 (0)1 56 40 22 80